



**RAPPORT DE GESTION ET ÉTATS FINANCIERS
INTERMÉDIAIRES CONDENSÉS NON AUDITÉS
AU 31 MARS 2013**

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de gestion intermédiaire

PORTÉE DE L'ANALYSE FINANCIÈRE DE LA DIRECTION	1
MISE EN GARDE RELATIVE AUX ÉNONCÉS PROSPECTIFS	1
STATUTS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION	1
LES FAITS SAILLANTS	2
FINANCEMENT	3
TRAVAUX D'EXPLORATION	3
PERMIS ET AUTORISATIONS	4
INGÉNIERIE	6
COMMUNICATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS ET LES INVESTISSEURS	6
STRATÉGIE ET PLAN D'ACTION	7
FRAIS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION ET FOURNITURES D'EXPLORATION	8
INFORMATION FINANCIÈRE SÉLECTIONNÉE ET RÉSULTATS D'EXPLOITATION	10
RÉSULTATS D'EXPLOITATION	10
SITUATION DE TRÉSORERIE ET FINANCEMENT	11
DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES	12
ARRANGEMENT HORS BILAN	12
TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES	12
INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION	14
RISQUES ET INCERTITUDES	14
NOUVELLES NORMES COMPTABLES EN VIGUEUR	14
ÉVALUATION DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	14
INFORMATION ADDITIONNELLE ET DIVULGATION CONTINUE	14

États financiers intermédiaires condensés non audités

ÉTATS INTERMÉDIAIRES DE LA SITUATION FINANCIÈRE	15
ÉTATS INTERMÉDIAIRES DES RÉSULTATS	16
ÉTATS INTERMÉDIAIRES DU RÉSULTAT GLOBAL	17
TABLEAUX INTERMÉDIAIRES DES FLUX DE TRÉSORERIE	18
ÉTATS INTERMÉDIAIRES DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (DÉFICIT)	19
NOTES ANNEXES CONDENSÉES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES	20

Attestations des documents intermédiaires	28
--	-----------

Informations générales	33
-------------------------------------	-----------

RESSOURCES STRATECO INC.

Rapport de gestion intermédiaire

31 mars 2013

PORTÉE DE L'ANALYSE FINANCIÈRE DE LA DIRECTION

L'analyse qui suit doit se lire en parallèle avec les états financiers annuels de Ressources Strateco inc. (« la Société ») pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011 ainsi que les états financiers intermédiaires condensés non audités pour les trimestres clos les 31 mars 2013 et 2012. Les états financiers intermédiaires condensés non audités pour le trimestre clos le 31 mars 2013 et les données comparatives ont été établis conformément aux IFRS s'appliquant à la préparation d'états financiers intermédiaires incluant IAS 34, *Information financière intermédiaire*. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

MISE EN GARDE RELATIVE AUX ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les sections de ce rapport de gestion portant sur la stratégie et le plan d'action de la Société, ses activités d'exploration et reliées à l'information financière qui reflètent les attentes actuelles de la Direction renferment des « énoncés prospectifs ». Ces énoncés doivent être interprétés selon le contexte, particulièrement les énoncés qui reflètent les opinions, les estimations et les attentes de la Société face aux événements et aux résultats futurs. Ces énoncés prospectifs dépendent d'un certain nombre de facteurs et comportent certains risques et incertitudes et il n'y a aucune garantie que ces énoncés s'avéreront exacts. Les facteurs pouvant faire varier de façon importante les résultats, les activités et les événements futurs par rapport aux attentes exprimées expressément ou implicitement dans ces énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, la volatilité du prix de l'uranium, les risques liés à l'industrie minière, les incertitudes relatives à l'estimation des ressources minérales, les besoins additionnels de financement et la capacité de la Société à obtenir ces financements ainsi que les conséquences résultant des délais importants et imprévus reliés à l'obtention d'un certificat d'autorisation provincial requis pour la poursuite des activités pour lequel la Société a dû entreprendre des procédures judiciaires dont les conclusions demeurent incertaines. Ces risques et incertitudes sont décrits dans le présent rapport de gestion et dans la notice annuelle déposés sur SEDAR.

STATUTS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

La Société a été constituée en corporation en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, par statuts de constitution datés du 13 avril 2000.

Les activités de la Société portent essentiellement sur l'exploration de propriétés minières en vue de leur exploitation commerciale. La Société n'exploite présentement aucune propriété minière. La Société détient dans son portefeuille un intérêt de 100 % dans quatre propriétés minières et des participations dans trois propriétés minières, toutes situées au Québec. Ces propriétés totalisent 941 titres miniers pour une superficie de 49 606 hectares (496 km²). La Société concentre ses activités sur l'exploration du projet Matoush. À l'exception de certains projets situés dans le bassin d'Athabasca en Saskatchewan, le projet Matoush, situé dans les Monts Otish au Nord du Québec, peut être considéré un des projets d'exploration ayant les plus fortes teneurs uranifères au monde. Au 31 mars 2013, l'objectif de la société est le maintien des installations du camp Matoush et d'acquitter les dépenses essentielles à la viabilité du projet Matoush à la suite des événements décrits ci-après dans le présent rapport de gestion.

La Société devra obtenir périodiquement de nouveaux fonds pour poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle y soit parvenue dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

LE MARCHÉ DE L'URANIUM

Depuis le début des années 2000, le marché de l'uranium a pris beaucoup d'envergure en raison des avantages qui en découlent et des besoins enregistrés dans de nombreux secteurs d'activités. La demande croissante d'énergie, notamment des pays émergents tels que la Chine et l'Inde, les enjeux environnementaux ainsi que la disponibilité de la ressource pour une exploitation à grande échelle sont quelques facteurs qui expliquent la reprise du marché de l'uranium. Le prix « spot » de l'uranium est passé d'environ 10 \$ US / livre en 2002 à un sommet de 137 \$ US / livre en 2007.

RESSOURCES STRATECO INC.

Rapport de gestion intermédiaire

31 mars 2013

Les événements de Fukushima au Japon, survenus le 11 mars 2011, ont toutefois affecté le marché de l'uranium. Le prix « spot » de l'uranium de même que tous les indices des sociétés uranifères ont connu une baisse importante. Il s'en est suivi une période d'incertitude notamment liée à la fin du programme nucléaire allemand et à la possibilité que le Japon ne redémarre pas ses réacteurs. Au cours de l'année 2012, le prix « spot » de l'uranium se maintenait autour de 48 \$ US / livre, alors que le prix à long terme se situait autour de 60 \$ US / livre. Au cours du premier trimestre de l'année 2013, le prix « spot » de l'uranium était d'environ 43 \$ US / livre.

De nombreux analystes sont pourtant optimistes quant à l'avenir du marché de l'uranium. Malgré les récessions financières et les événements de Fukushima, la demande énergétique continue de croître. Les besoins en énergie sont tels que les projets d'énergie nucléaire se développent à travers le monde. De nombreux pays comme la Chine, le Royaume-Uni, l'Inde, la Russie, les États-Unis, la Corée du Sud et les Émirats arabes unis prévoient l'expansion de leur capacité nucléaire. Même le Japon planifie le redémarrage de certains de ses réacteurs. Une augmentation de 22 % de la demande en uranium est prévue d'ici 2020 et de 52 % d'ici 2030 (UxC, 2012).

Il y a 435 réacteurs nucléaires à travers le monde (avril 2013) répartis dans une trentaine de pays et plus de 65 réacteurs sont en construction dans 13 pays, principalement en Asie. La Chine opère actuellement 17 réacteurs, 29 sont en construction et 51 autres sont prévus. En Russie, 10 réacteurs sont actuellement en construction, alors que 17 autres sont planifiés. L'Inde a prévu augmenter sa capacité nucléaire avec l'ajout de près de 30 réacteurs d'ici 20 ans. À cet effet, l'Accord de coopération nucléaire qui sera mis en œuvre entre le Canada et l'Inde permettra au Canada d'exporter, entre autres, de l'uranium en Inde pour la première fois depuis 1976. Au total, la construction de 164 réacteurs nucléaires est prévue au cours des prochaines années (World Nuclear Association, avril 2013).

Les pays qui ont mis fin à leur programme nucléaire à la suite des événements survenus au Japon représentent un faible pourcentage de la demande mondiale en énergie nucléaire. Le nombre de réacteurs nucléaires en construction n'a jamais été aussi élevé que depuis le développement rapide connu dans les années 1980. Le nucléaire est donc toujours d'actualité et les années à venir sont prometteuses.

LES FAITS SAILLANTS

Après plus de six ans de travail et d'efforts acharnés pour développer un projet uranifère à très fort potentiel au Québec et après avoir reçu les autorisations de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (« CCSN »), du ministre fédéral de l'Environnement ainsi qu'une recommandation positive du comité d'évaluation provinciale (« COMEX ») pour le projet Matoush, la Société a débuté l'année 2013 avec la ferme intention d'obtenir la dernière autorisation nécessaire pour débiter les travaux d'exploration souterraine, soit celle du ministère québécois du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (« MDDEFP »).

D'abord, le 17 janvier 2013, la Société a annoncé qu'elle a déposé une requête en *mandamus* et jugement déclaratoire à la Cour supérieure du Québec (« Cour »), visant, entre autres, à ce que le MDDEFP rende une décision quant à l'autorisation requise en vue de la réalisation du programme d'exploration souterraine du projet Matoush. Lors de la première séance de gestion de sa requête en *mandamus* et jugement déclaratoire tenue à Québec, le 20 mars 2013, la Société a informé la Cour de sa décision d'amender sa procédure afin que sa requête soit uniquement limitée à la demande de *mandamus*. Cette décision a été prise afin d'accélérer le processus judiciaire.

Malgré les démarches judiciaires entamées par la Société et toutes les recommandations positives à l'endroit du projet Matoush, le ministre du MDDEFP, Yves-François Blanchet, a décrété, le 28 mars 2013, un moratoire sur les projets uranifères au Québec le temps de réaliser des études sur les impacts environnementaux et sociaux. Il a annoncé la réalisation d'études sur la filière uranifère en vue de confier un mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (« BAPE »). Le ministre a également tenu à préciser que, d'ici à ce que le BAPE dépose son rapport, aucun certificat d'autorisation ne sera émis pour des projets d'exploration et d'exploitation d'uranium sur l'ensemble du territoire québécois.

RESSOURCES STRATECO INC.

Rapport de gestion intermédiaire

31 mars 2013

À cet égard, la Société a déposé, le 22 avril 2013, de nouvelles requêtes à la Cour et transmis une mise en demeure au gouvernement du Québec. En effet, à la suite du moratoire imposé par le ministre Blanchet, la Société a amendé sa requête en *mandamus* pour demander à la Cour d'ordonner au ministre d'émettre le certificat d'autorisation et souhaite également une ordonnance de sauvegarde. De plus, la Société a signifié au MDDEFP une mise en demeure en dommages et intérêts pour un montant initial de 16 000 000 \$.

La Société entend également réserver ses droits pour toutes réclamations futures s'il advenait que des délais indus dont elle est victime se poursuivent et entraînent la perte irrémédiable du projet Matoush. Dans de telles circonstances, une somme additionnelle s'ajouterait à la réclamation. Celle-ci viserait alors à compenser la perte de la valeur du projet, dont le montant reste à être déterminé, de même que la perte de 120 000 000 \$ investis jusqu'à présent.

Compte tenu des circonstances, tous les efforts de la Société ont été mis, en début d'année 2013, sur les procédures judiciaires visant à obtenir l'autorisation pour commencer les travaux d'exploration souterraine du projet Matoush. Les travaux d'ingénierie sur le site ont, par conséquent, été très limités au cours du premier trimestre de l'année, d'autant plus que les effectifs de la Société ont été réduits en raison de l'attente de la décision du MDDEFP. De plus, il n'y a pas eu de travaux d'exploration sur le terrain, bien qu'une campagne de forage ait été planifiée en début d'année. À la suite des événements du 28 mars 2013, la Société a déprécié ses propriétés minières, les frais d'exploration et d'évaluation reportés et les immobilisations corporelles pour un montant total de 87 241 070 \$ au 31 mars 2013.

En ce qui a trait aux relations avec les communautés, des rencontres ont été tenues au cours du premier trimestre pour maintenir le dialogue. Deux visites du camp Matoush ont eu lieu avec des leaders de la Nation crie de Mistissini (« Mistissini ») et des représentants des lignes de trappes à proximité du site du projet. Le chef de la Nation crie de Nemaska a également visité les installations accompagné d'un représentant d'une famille de trappeurs. De plus, la rencontre annuelle avec les tallymen et les représentants des lignes de trappe a eu lieu, le 27 février 2013, à Chibougamau. Du côté jamésien, le directeur des relations avec le milieu de la Société a multiplié les interventions et les rencontres avec les représentants locaux et régionaux afin de s'assurer du maintien de leur appui au projet Matoush.

FINANCEMENT

Au cours du premier trimestre, la Société n'a conclu aucun placement privé à base d'actions ou d'autres types d'entente de financement.

TRAVAUX D'EXPLORATION

Monsieur Jean-Pierre Lachance, vice-président exécutif & exploration et relations avec les communautés de la Société remplit les conditions et est reconnu comme une personne qualifiée selon les dispositions du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers L.R.Q. c. v-1.1, r.15*, aussi appelé dans d'autres juridictions *Norme canadienne 43-101, Information concernant les projets miniers* (« *Règlement 43-101* ») ou (« *Norme canadienne 43-101* »). Monsieur Lachance a supervisé l'établissement des renseignements constituant le fondement de l'information technique et a approuvé l'information. M. Lachance a vérifié les données, notamment les données d'échantillonnage, d'analyse et d'essai sur lesquelles reposent les renseignements ou opinions contenus dans l'information écrite ci-après, en utilisant un processus lui permettant de confirmer que les données ont été produites selon les procédés appropriés, qu'elles ont été correctement transcrites à partir de la source originale et qu'elles peuvent être utilisées.

RESSOURCES STRATECO INC.

Rapport de gestion intermédiaire

31 mars 2013

Les protocoles d'assurance de la qualité et de contrôle sont décrits en détail à la notice annuelle 2012 déposée sur SEDAR à la section 8 *Propriétés minières d'exploration – b) Résumé des procédures analytiques en exploration pour l'uranium* et à l'annexe A. Cette note présente une description technique des procédures analytiques, des méthodes d'échantillonnage, des protocoles d'assurance de la qualité et de contrôle de la qualité mis en œuvre dans le cadre du programme d'exploration, y compris des explications sur l'utilisation du préfixe « e » dans eU_3O_8 , qui représente la **valeur estimée** ou **équivalente en U_3O_8** déterminée au moyen d'une sonde spectrale ou gamma calibrée, la méthodologie d'utilisation de la sonde gamma et finalement, une comparaison des résultats en eU_3O_8 et U_3O_8 . Cette description technique peut aussi être consultée sur le site Web de la Société à www.strateco.ca dans la section « Assurance et contrôle de la qualité - QA/QC ».

PROJET MATOUSH

(Composé des propriétés Matoush, Matoush Extension, Eclat et Pacific Bay-Matoush)

Le projet Matoush, situé dans les monts Otish au nord du Québec à environ 275 km au nord de Chibougamau, est constitué des propriétés Matoush, Matoush Extension et Eclat, toutes détenues à 100 % et de la propriété Pacific Bay-Matoush sur laquelle la Société a un intérêt indivis de 60 %. Le projet Matoush comprend actuellement 590 titres miniers sur une superficie totalisant 31 195 hectares (312 km²).

En raison des excellents résultats révélés par la plus récente estimation des ressources du projet Matoush, en décembre 2012, la Société a commencé l'année 2013 en planifiant une campagne de forage significative d'environ 10 000 mètres sur le gisement Matoush. En effet, le succès engendré par l'accroissement de 58 % des ressources indiquées a convaincu la Société de planifier une campagne de forage similaire à celle de l'année précédente. L'objectif de la nouvelle campagne était non seulement d'obtenir une meilleure définition des lentilles minéralisées, mais également une augmentation de la quantité des ressources présentes sur le projet.

Les délais et circonstances entourant l'obtention du certificat d'autorisation du MDDEFP pour la phase d'exploration souterraine ont cependant mis un frein aux travaux d'exploration du projet Matoush. Étant donné que la Société a concentré tous ses efforts sur les procédures judiciaires visant à obtenir l'autorisation du MDDEFP et que les effectifs de la Société ont été réduits en raison des délais encourus, il n'y a finalement pas eu de travaux d'exploration sur le gisement Matoush au cours du premier trimestre.

Par ailleurs, une vérification externe en vue d'un investissement potentiel a eu lieu. Cette vérification externe a permis de confirmer que l'ensemble des protocoles, procédures et résultats obtenus par la Société lors de la plus récente estimation des ressources (« Matoush Mineral Resource Update » datée du 3 décembre, 2012 préparée par monsieur David Ross, M. Sc., P. Géo., de Roscoe Postle Associates) est conforme aux meilleures pratiques de l'industrie.

PERMIS ET AUTORISATIONS

Depuis le début du projet Matoush, en 2006, la Société a travaillé très fort pour passer à travers un long processus visant à répondre aux normes en vigueur et satisfaire la réglementation provinciale et fédérale en ce qui a trait aux projets uranifères. Après la réalisation de nombreuses études environnementales, sociales, économiques et techniques, la Société a finalement obtenu les autorisations du ministre fédéral de l'Environnement, de la CCSN ainsi qu'une recommandation positive du comité d'évaluation provinciale pour le programme d'exploration souterraine du projet Matoush. Cependant, le 28 mars 2013, le MDDEFP a annoncé un moratoire sur l'émission de certificat d'autorisation pour les projets uranifères, bloquant ainsi toute possibilité d'avancement du projet Matoush et ignorant complètement les recommandations émises à l'endroit du projet Matoush.

RESSOURCES STRATECO INC.

Rapport de gestion intermédiaire

31 mars 2013

La décision du MDDEFP, concernant le programme d'exploration souterraine du projet Matoush, est attendue depuis le mois d'août 2011. En raison de ce long délai et étant donné que toutes les autres autorisations nécessaires pour commencer le programme d'exploration souterraine avaient été obtenues, la Société a entamé des poursuites judiciaires pour obliger le MDDEFP à prendre une décision. C'est ainsi que le 17 janvier 2013, la Société a déposé une requête en *mandamus* et jugement déclaratoire à la Cour qui vise, entre autres, à ce que le ministre du MDDEFP rende une décision quant à l'autorisation requise en vue de la réalisation du programme d'exploration souterraine du projet Matoush.

La Société, par sa requête, sollicite une décision relative au prononcé d'une autorisation du ministre du MDDEFP, conformément à l'article 164 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*. De plus, en ce qui concerne la requête pour le jugement déclaratoire, la Société demandait au juge de déclarer nulle et de nul effet une des conditions énoncées dans le rapport du COMEX ayant pour effet de déléguer un pouvoir du gouvernement provincial à un tiers en exigeant la ratification d'une entente écrite sur l'acceptabilité sociale.

La Société a ensuite déposé, le 7 février 2013, dans le cadre de la requête en *mandamus* et jugement déclaratoire, une demande de gestion particulière de sa cause afin que le Juge en chef associé de la Cour désigne un juge qui aura la charge d'assurer le bon déroulement de l'instance. Cette demande a été accueillie favorablement. L'honorable juge Danielle Blondin de la Cour supérieure du Québec a été nommée à cet effet.

Le 20 mars 2013, lors de la première séance de gestion de sa requête en *mandamus* et jugement déclaratoire tenue à Québec, la Société a informé la Cour de sa décision d'amender sa procédure afin que sa requête soit uniquement limitée à la demande de *mandamus*. Cette décision a été prise afin d'accélérer le processus judiciaire.

Le 28 mars 2013, le ministre du MDDEFP a annoncé la réalisation d'études sur la filière uranifère en vue de confier un mandat au BAPE. Ce mandat, prévu à l'automne prochain, portera sur les impacts environnementaux et sociaux de l'exploration et de l'exploitation de cette filière au Québec. Le ministre a également tenu à préciser que, d'ici à ce que le BAPE dépose son rapport, aucun certificat d'autorisation ne sera émis pour des projets d'exploration et d'exploitation d'uranium sur l'ensemble du territoire québécois.

Cette annonce a profondément choqué la Société, d'autant plus que la Direction en a été avisée par le ministre moins de deux heures avant l'annonce publique. À la suite du moratoire imposé par le ministre Blanchet, la Société a amendé sa requête en *mandamus*; la Société a déposé, le 22 avril 2013, de nouvelles requêtes à la Cour et transmis une mise en demeure au gouvernement du Québec.

Dans un premier temps, la Société a signifié au MDDEFP une mise en demeure en dommages et intérêts pour un montant initial de 16 000 000 \$. Cette somme représente la perte de capitalisation boursière enregistrée au 1^{er} avril 2013 depuis l'annonce du ministre du MDDEFP.

La Société, par l'entremise de ses procureurs, a avisé le ministre du MDDEFP qu'elle le tenait responsable des dommages subis en raison des fautes commises jusqu'à maintenant et qu'elle a déjà transmis les instructions nécessaires afin qu'une procédure judiciaire soit instituée en vue d'obtenir des dommages compensatoires et punitifs.

La Société entend réserver ses droits pour toutes réclamations futures s'il advenait que des délais indus dont elle est victime se poursuivent et entraînent la perte irrémédiable du projet Matoush. Dans de telles circonstances, une somme additionnelle s'ajouterait à la réclamation. Celle-ci viserait alors à compenser la perte de la valeur du projet, dont le montant reste à être déterminé, de même que la perte de 120 000 000 \$ investis jusqu'à présent.

De plus, la Société demande au tribunal qu'il émette une ordonnance de sauvegarde. La Société est d'avis que notamment par sa position exprimée dans son communiqué du 28 mars 2013 ainsi que dans ses déclarations publiques subséquentes, le gouvernement a rompu l'équilibre existant entre les parties. L'effet est tel que, sans l'obtention rapide d'une mesure de sauvegarde et de redressement, la Société ne pourra vraisemblablement maintenir en place les installations du camp Matoush et acquitter les dépenses essentielles à la viabilité du projet jusqu'au prononcé d'un jugement par le tribunal.

RESSOURCES STRATECO INC.

Rapport de gestion intermédiaire

31 mars 2013

Compte tenu des circonstances, la Société a pris les mesures qui s'imposent afin de réduire, au maximum, ses dépenses et tenter de conserver la viabilité du projet jusqu'au jugement final. La Société a notamment instauré, depuis le 11 mars 2013, une semaine de quatre jours pour six de ses employés et une employée de BBH Géo-Management inc. (« BBH »), un fournisseur de services; le président a réduit, depuis le 11 mars 2013, son salaire de 58 %; la Société a avisé BBH qu'elle ne requerrait plus les services de 13 employés; elle a mis fin à une entente de services d'un coordonnateur des relations avec le milieu à Mistissini et à une entente de remboursement des services d'un représentant de la Nation Crie de Mistissini; elle a mis fin à une entente avec des conseillers financiers et avec le représentant des relations avec les investisseurs; elle a démobilisé et non renouvelé la location des équipements lourds au camp Matoush; et elle a mis fin à des contrats avec des entrepreneurs.

Considérant l'urgence de la situation, la balance des inconvénients, le fait qu'un préjudice grave et irréparable sera causé à la Société et l'apparence d'illégalité de la position du gouvernement, la Société demande à la Cour d'ordonner au gouvernement de verser une somme variant de 420 000 \$ à près de 800 000 \$ le dernier jour de chaque mois à compter du 31 mai 2013 et ce, jusqu'au 30 septembre minimalement. Ces montants correspondent au manque à gagner entre les liquidités disponibles de la Société et les montants nécessaires à l'acquittement des dépenses essentielles visant à assurer la viabilité du projet Matoush.

Par ailleurs, la Société a amendé sa requête en *mandamus* qui, à l'origine, demandait à la Cour d'ordonner au ministre de rendre une décision au sujet du certificat d'autorisation. La Société demande maintenant au tribunal qu'il ordonne au ministre d'émettre le certificat d'autorisation.

INGÉNIERIE

Étant donné que la Société n'avait toujours pas reçu, au cours du premier trimestre, le certificat d'autorisation du MDDEFP nécessaire pour commencer les travaux liés à la phase d'exploration souterraine du projet Matoush et puisque tous les efforts de la Société ont été mis sur les procédures judiciaires visant à obtenir cette autorisation, aucune étude ni aucuns travaux d'ingénierie n'ont été réalisés sur le site. D'ailleurs, le délai pour l'obtention du certificat d'autorisation du MDDEFP a obligé la Société à opérer à effectifs réduits ; les services de plus d'une douzaine d'employés de BBH n'étaient plus requis et ont dû être remerciés malgré leurs compétences et dévouement envers le projet Matoush. Depuis l'annonce du ministre Blanchet, le 28 mars 2013, le site du projet Matoush est en veille.

COMMUNICATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS ET LES INVESTISSEURS

RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS LOCALES

La Société a poursuivi ses relations avec les communautés tout au long du premier trimestre de l'année 2013. Malgré l'opposition officielle de la Nation crie de Mistissini envers le projet Matoush et l'adoption d'une résolution pour l'imposition d'un moratoire permanent sur l'exploration et l'exploitation uranifère sur le territoire Eeyou Istchee, au mois d'août 2012, la Société a maintenu des liens avec des membres de Mistissini et des familles de trappeurs du territoire qui appuient le projet.

Deux visites du camp Matoush ont eu lieu avec des leaders de Mistissini et des représentants des lignes de trappes à proximité du site du projet. Ces derniers ont pu visiter les installations et recevoir des informations sur le projet en général et, plus particulièrement, sur les mesures de protection de l'environnement et des travailleurs. Le chef de la Nation crie de Nemaska a également visité les installations accompagné d'un représentant d'une famille de trappeurs.

RESSOURCES STRATECO INC.

Rapport de gestion intermédiaire

31 mars 2013

De plus, la rencontre annuelle avec les tallymen et les représentants des lignes de trappe a eu lieu, le 27 février 2013, à Chibougamau afin de respecter le souhait du Conseil de bande de Mistissini que la Société ne tienne aucune activité officielle à Mistissini. Le conseiller juridique du Conseil de bande a assisté à cette rencontre qui a été très positive. Les communications et les échanges, qui ont été réalisés au cours des années avec ces tallymen et leur famille, ont permis d'établir une relation basée sur le respect et la confiance qui semble appréciée de tous. Les familles de trappeurs présentes lors de la rencontre ont toutes appuyé le projet Matoush et elles ont déploré l'attitude du Conseil de bande de Mistissini dans ce dossier. Elles soutiennent ne pas avoir été consultées ni écoutées dans le processus de prise de position du Conseil de bande.

Enfin, le coordonnateur des relations avec le milieu à Mistissini a poursuivi ses activités locales en rencontrant et en informant les membres de la communauté. Il a également organisé des rencontres informelles entre des représentants de la Société et des membres de la communauté.

Du côté jamésien, le directeur des relations avec le milieu de la Société a multiplié les interventions et les rencontres avec les représentants locaux et régionaux afin de s'assurer du maintien de leur appui au projet Matoush.

La Société entend maintenir les relations établies avec les autorités et les membres des communautés qui soutiennent le projet Matoush jusqu'à ce qu'une décision soit rendue et que l'avenir du projet Matoush soit déterminé.

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Tout au long du premier trimestre, la Société s'est concentrée sur les procédures judiciaires qui visent notamment à protéger les investisseurs. D'ailleurs, la Société a répondu à plusieurs questions des investisseurs sur les procédures en cours.

De plus, le président et chef de la direction de la Société, monsieur Guy Hébert, s'est rendu à Toronto et Montréal pour des présentations ainsi que des rencontres individuelles et institutionnelles.

Finalement, afin de réduire ses dépenses et tenter de conserver la viabilité du projet Matoush, la Société n'a pas renouvelé le contrat de service de son consultant pour les relations avec les investisseurs, monsieur Jason Roy. La Direction de la Société tient à souligner son excellent travail et son dévouement envers le projet Matoush. Désormais, les relations avec les investisseurs se feront à partir du siège social de la Société.

STRATÉGIE ET PLAN D'ACTION

Tant et aussi longtemps que la Société n'aura pas obtenu le certificat d'autorisation du MDDEFP, aucun travail ne peut être effectué sur le site du projet Matoush dans le cadre du programme d'exploration souterraine.

Au cours du prochain trimestre, la Société concentrera tous ses efforts sur la poursuite de la procédure du *mandamus* dans le but de faire valoir ses droits et de protéger ceux de ses actionnaires. En plus des démarches judiciaires déjà entamées, la Société entend réserver ses droits pour toutes réclamations futures s'il advenait que des délais indus dont elle est victime se poursuivent et entraînent la perte irrémédiable du projet Matoush.

Entre-temps, la Société continuera d'informer les investisseurs sur les procédures judiciaires en cours. De plus, elle entend poursuivre les communications avec les membres et autorités des communautés qui désirent demeurer informés.

La Société tiendra son assemblée annuelle générale et extraordinaire des actionnaires, le 29 mai 2013 à 10h30, à l'Hôtel Fairmont Le Reine Elizabeth, Salon Hochelaga 4, à Montréal, Québec.

RESSOURCES STRATECO INC.

Rapport de gestion intermédiaire

31 mars 2013

FRAIS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION ET FOURNITURES D'EXPLORATION

Frais d'exploration et d'évaluation et fournitures d'exploration pour la période de trois mois close le 31 mars 2013	Matoush	Matoush	Eclat	Pacific	Mistassini	Total
	\$	Extension \$	\$	Bay- Matoush \$	\$	\$
Solde au début de la période	67 814 685	663 891	4 397 255	1 881 763	961 160	75 718 754
Additions						
Salaires, experts-conseils et sous-traitants	386 249	4 150	8 173	2 677	823	402 072
Entretien des infrastructures, chemins d'accès, parc à carburant et autres	431 068	-	-	-	-	431 068
Forages	117 844	772	1 234	530	-	120 380
Transport et carburant	3 278	-	-	-	-	3 278
Service de premiers soins	76 655	-	-	-	-	76 655
Déplacement et hébergement	13 731	-	-	-	-	13 731
Coûts reliés à la Commission canadienne de sûreté nucléaire	140 886	-	-	-	-	140 886
Fournitures et location d'équipement	56 484	-	-	-	-	56 484
Entretien d'équipements mobiles	2 665	-	-	-	-	2 665
Frais généraux	76 394	271	-	-	-	76 665
Environnement	33 434	-	-	-	-	33 434
Amortissement des immobilisations corporelles	358 181	-	-	-	-	358 181
	1 696 869	5 193	9 407	3 207	823	1 715 499
Crédits d'impôts remboursables relatifs aux ressources	(456 826)	(2 012)	(3 645)	(1 243)	(319)	(464 045)
Dépréciation	(68 748 195)	(667 072)	(4 403 017)	(1 883 727)	(961 664)	(76 663 675)
Variation nette	(67 508 152)	(663 891)	(4 397 255)	(1 881 763)	(961 160)	(75 412 221)
Solde à la fin de la période	306 533	-	-	-	-	306 533

RESSOURCES STRATECO INC.

Rapport de gestion intermédiaire

31 mars 2013

FRAIS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION ET FOURNITURES D'EXPLORATION

Frais d'exploration et d'évaluation et fournitures d'exploration pour la période de trois mois close le 31 mars 2012	Matoush		Eclat	Pacific Bay-		Total
	Matoush	Extension		Matoush	Mistassini	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de la période	55 312 433	519 013	4 387 900	1 865 637	950 164	63 035 147
Additions						
Experts-conseils et sous-traitants	521 119	29 554	12 873	13 330	430	577 306
Entretien des infrastructures, chemins d'accès, parc à carburant et autres	1 611 850	-	-	-	-	1 611 850
Forages	519 589	174 852	630	-	-	695 071
Géophysique	10 000	-	-	-	-	10 000
Transport et carburant	944 908	-	-	-	-	944 908
Service de premiers soins	118 673	-	-	-	-	118 673
Déplacement et hébergement	96 167	4 000	-	-	-	100 167
Coûts reliés à la Commission canadienne de sûreté nucléaire	95 225	-	-	-	-	95 225
Frais de gestion	178 259	16 826	-	-	-	195 085
Fournitures et location d'équipement	167 081	-	-	-	-	167 081
Entretien d'équipements mobiles	6 318	-	-	-	-	6 318
Frais généraux	288 480	-	-	-	-	288 480
Environnement	187 192	-	-	-	-	187 192
Rémunération à base d'actions	828	-	-	-	-	828
Amortissement des immobilisations corporelles	586 495	-	-	-	-	586 495
	5 332 184	225 232	13 503	13 330	430	5 584 679
Crédits d'impôts remboursables relatifs aux ressources	(1 679 815)	(87 278)	(5 232)	(5 165)	(167)	(1 777 657)
Augmentation nette	3 652 369	137 954	8 271	8 165	263	3 807 022
Solde à la fin de la période	58 964 802	656 967	4 396 171	1 873 802	950 427	66 842 169

RESSOURCES STRATECO INC.

Rapport de gestion intermédiaire

31 mars 2013

INFORMATION FINANCIÈRE SÉLECTIONNÉE ET RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Périodes de trois mois closes les 31 mars	
	2013	2012
	\$	\$
Revenus financiers	3 526	23 854
Dépenses		
Salaires et charges sociales, consultants et frais professionnels, communications et dépenses promotionnelles et dépenses de bureau	(397 447)	(572 014)
Rémunération à base d'actions	-	(4 356)
Charge de désactualisation relative aux billets convertibles et aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles et aux prêts à payer	(612 305)	(479 659)
Amortissement des immobilisations corporelles	(5 664)	(8 428)
Intérêts débiteurs et frais bancaires	(69 620)	(60 889)
Dépréciation de propriétés minières, frais d'exploration et d'évaluation reportés et immobilisations corporelles	(87 241 070)	-
Recouvrement d'impôts sur les résultats	11 097 143	2 585
Perte nette	(77 225 437)	(1 098 907)
Perte nette de base et diluée par action	(0,460)	(0,007)

Au :

	31 mars	31
	2013	décembre 2012
	\$	\$
Actif total	9 783 004	95 468 766
Passif non courant		
Obligations découlant des contrats de location-financement	11 343	15 426
Billets convertibles	9 494 767	8 958 647
	9 506 110	8 974 073

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

La perte nette a augmenté pour la période de trois mois close le 31 mars 2013, pour les raisons suivantes :

Tel que divulgué à la note 3 aux états financiers intermédiaires condensés non audités, la Société a déprécié ses actifs non-financiers au 31 mars 2013. Basé sur cette analyse, ses propriétés minières, les frais d'exploration et d'évaluation reportés afférents et les immobilisations corporelles ont été dépréciés pour un total de 87 241 070 \$ au 31 mars 2013.

Le recouvrement d'impôts sur les résultats pour la période de trois mois close le 31 mars 2013 comparativement à la même période en 2012, est attribuable à la dépréciation discutée ci-haut enregistrée au 31 mars 2013. Cette dépréciation a eu pour impact d'éliminer entièrement le passif d'impôts différés au 31 mars 2013 et un recouvrement d'impôts différés correspondant a été constaté au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2013.

RESSOURCES STRATECO INC.

Rapport de gestion intermédiaire

31 mars 2013

La diminution des dépenses de salaires et charges sociales, consultants et frais professionnels, communications et dépenses promotionnelles et dépenses de bureau pour la période de trois mois close au 31 mars 2013 découle de la baisse du niveau d'activité discutée à la section « Faits saillants » et « Permis et Autorisations » du présent rapport de gestion intermédiaire ce qui exige des services de gestion moindres ainsi que des honoraires pour services professionnels inférieurs. De plus, la Société a mis fin ou n'a pas renouvelé plusieurs ententes liées aux relations avec les investisseurs, aux services financiers et stratégiques, et finalement, à la publicité en 2013.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET FINANCEMENT

Le fonds de roulement de la Société s'élevait à 898 126 \$ au 31 mars 2013 (2 375 900 \$ au 31 décembre 2012) incluant la trésorerie de 771 851 \$. Ce fonds de roulement comprend 4 070 144 \$ en crédits d'impôts à recevoir au 31 mars 2013 (3 606 099 \$ au 31 décembre 2012). La Direction estime que ces fonds ne seront pas suffisants pour répondre aux obligations de la Société et aux dépenses prévues jusqu'au 31 mars 2014. Tout manque à gagner pourrait être pallié de différentes façons dans l'avenir, incluant sans s'y limiter, l'émission de nouveaux titres de capitaux propres, de nouvelles mesures de réduction des dépenses ou d'autres mesures. Malgré le fait que la Direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la Société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société. Si la Direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

Un montant de 223 132 \$ a été utilisé pour les activités d'exploitation de la Société au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2013 (726 730 \$ pour la même période en 2012). La diminution des fonds utilisés va de pair avec la diminution des dépenses d'exploitation discutée dans la section « Résultats d'opérations » du présent rapport de gestion.

Les activités d'investissement de la Société correspondent principalement aux fonds utilisés pour des travaux d'exploration et d'évaluation dont le détail est divulgué aux tableaux « Frais d'exploration et d'évaluation et fournitures d'exploration » du présent rapport de gestion, l'addition aux propriétés minières et l'acquisition d'immobilisations corporelles.

La Société a droit à un crédit d'impôts remboursable relatif aux ressources pouvant atteindre 38,75 % des dépenses admissibles, ainsi qu'un crédit de droits miniers remboursable pour pertes équivalent à 16 % de 50 % des dépenses admissibles engagées financées au moyen de fonds accréditifs n'ayant pas fait l'objet d'une renonciation fiscale. Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2013, la Société n'a reçu aucun montant en crédits d'impôts relatifs aux ressources (478 674 \$ en 2012). La Société a divulgué l'incertitude et sa position relative au recouvrement et à l'évaluation des montants de droits miniers remboursables pour pertes à recevoir dans les états financiers au 31 décembre 2012, à la note 4 « Jugements, estimations et hypothèses : Positions fiscales incertaines ».

Aucune activité de financement de la Société n'a eu lieu au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2013 à l'exception de l'encaissement le 14 janvier 2013 du second versement au montant de 2 500 000 \$ du prêt consenti totalisant la somme de 3 000 000 \$ en vertu de l'entente intervenue le 20 décembre 2012 avec Sentient Executive GP IV, Limited, faisant partie de The Sentient Group.

RESSOURCES STRATECO INC.

Rapport de gestion intermédiaire

31 mars 2013

DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Le tableau suivant présente l'information financière choisie pour les huit derniers trimestres.

	31 mars 2013 (iv)	31 déc. 2012	30 sept. 2012	30 juin 2012 (iii)	31 mars 2012	31 déc. 2011 (ii)	30 sept. 2011	30 juin 2011 (i)
Produits totaux	\$ 3 526	\$ 5 324	\$ 14 299	\$ 24 862	\$ 23 854	\$ 35 651	\$ 9 525	\$ 12 692
Perte nette	(77 225 437)	(954 906)	(961 991)	(1 409 309)	(1 098 907)	(5 090 768)	(741 366)	(2 724 386)
Perte nette de base et diluée par action	(0,460)	(0,006)	(0,006)	(0,008)	(0,007)	(0,035)	(0,005)	(0,017)

- (i) la perte nette résulte principalement de la charge d'impôts qui est largement attribuable à la hausse de 12 % à 16 % du taux pour le calcul des droits miniers futurs qui a eu un impact considérable sur le montant de la charge d'impôts différés.
- (ii) la perte nette résulte de la dépréciation au montant approximatif de 4 000 000 \$ de la propriété Apple, des frais d'exploration et d'évaluation reportés et des immobilisations corporelles y afférents.
- (iii) la perte nette plus élevée est attribuable à la dépense de rémunération à base d'actions à la suite de l'octroi par la Société d'options d'achat d'actions et par une charge d'impôts courants sur les résultats causée par la renonciation de dépenses admissibles en faveur d'investisseurs qualifiés.
- (iv) la perte nette résulte de la dépréciation au montant de 87 241 070 \$ des propriétés minières de la Société, des frais d'exploration et d'évaluation reportés et des immobilisations corporelles ainsi que du recouvrement d'impôts différés au montant de 11 038 464 \$.

ARRANGEMENT HORS BILAN

La Société n'a aucun arrangement hors bilan.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société a renouvelé une entente de services, sur une base mensuelle et effective le 1^{er} août 2011 avec BBH, une société liée dont un dirigeant et administrateur, monsieur Guy Hébert, est également dirigeant et administrateur de la Société. Aux termes de cette entente, BBH assumera les services de gestion de la Société incluant les travaux d'exploration et d'évaluation.

Les frais et les coûts qui sont facturés à la Société par BBH couvrent notamment les services suivants :

- utilisation des locaux et des équipements de BBH pour un montant mensuel de 5 500 \$ qui sera révisé au 31 juillet de chaque année;
- des frais de gestion de 5 % sur tous les frais liés à des programmes d'exploration et d'évaluation et d'achats d'immobilisations reliés à la propriété Matoush jusqu'au 15 octobre 2012;
- des frais de gestion de 10 % pour tous les frais liés à des programmes d'exploration et d'évaluation sur les autres propriétés : Matoush Extension, Eclat, Pacific Bay-Matoush, Mistassini, Apple et éventuellement sur les autres propriétés et des frais de gestion de 5 % sur les achats liés aux projets d'exploration, les conventions d'options ou d'entreprises en coparticipation sur les propriétés Matoush Extension, Eclat, Pacific Bay-Matoush, Mistassini, Apple et éventuellement sur les autres propriétés jusqu'au 15 octobre 2012;
- gestion, administration, comptabilité et services juridiques;
- services de consultation, y compris dans le domaine géologique;
- relations avec les actionnaires et autres services jusqu'au 15 octobre 2012;
- recherche de financement jusqu'au 15 octobre 2012.

RESSOURCES STRATECO INC.

Rapport de gestion intermédiaire

31 mars 2013

Le conseil d'administration de la Société a approuvé l'entente de services avec BBH en l'absence de monsieur Guy Hébert. Les honoraires versés par la Société à BBH pour le personnel de BBH sont équivalents à la rémunération qui serait autrement payée par la Société à une tierce partie non liée dans l'industrie.

La Société a effectué les transactions suivantes auprès de BBH :

	Périodes de trois mois closes les 31 mars	
	2013	2012
	\$	\$
Dépenses d'exploration et d'évaluation capitalisées dans les frais d'exploration et d'évaluation reportés		
Honoraires	355 000	796 000
Frais de gestion	-	195 000
À l'état des résultats		
Honoraires professionnels	48 000	291 000
Dépenses de bureau	17 000	16 000
Frais de gestion comptabilisés aux immobilisations corporelles	-	57 000

Au 31 mars 2013, les créiteurs et les charges à payer comprennent un montant de 354 000 \$ (462 000 \$ au 31 mars 2012) à payer aux parties liées. Les honoraires chargés par BBH pour les services rendus à la Société par les employés de BBH incluent une prime de 1,85 pour couvrir les avantages sociaux et autres risques assumés par BBH à titre d'employeur. Les factures de BBH sont payables sur réception.

Toutefois en respectant la clause de non sollicitation prévue à l'entente de services avec BBH, la Société a pris en considération que lors de l'émission de la licence ou d'autres événements, elle devrait engager des frais et des honoraires pour la sollicitation et l'engagement de personnel, pour la gestion de ses affaires et la réalisation de ses programmes d'exploration et de développement minier. Ainsi, la Société a convenu d'une entente de transfert de personnel avec BBH, le 8 novembre 2011, effective aussi le 1^{er} août 2011 (« entente de transfert »).

Cette entente de transfert prévoit, entre autres, que BBH est en droit de réclamer des honoraires pour le transfert des membres de la direction et des employés permanents de BBH à la Société. Dans l'entente de transfert, la Société s'oblige et s'engage à payer BBH pour le transfert de chaque membre de la direction et pour le transfert éventuel de chaque employé permanent, dans les 30 jours suivant leur entrée en fonction auprès de la Société, un honoraire calculé selon un pourcentage de leur rémunération de base payable par la Société.

Lors de l'obtention de la licence de la CCSN, le 16 octobre 2012, la Société a demandé à BBH le transfert de dix membres de la direction, qui étaient auparavant des employés de BBH et qui sont devenus, à cette date, des employés de la Société (« Membres de la Direction »).

Aux termes de l'entente de transfert, les honoraires des Membres de la Direction auparavant facturés à la Société par BBH en vertu de l'entente de services, ont cessé d'être exigibles à compter du 16 octobre 2012 et il en est de même des frais reliés à la gestion des travaux des programmes d'exploration et d'évaluation sur les propriétés minières de la Société, énoncés plus haut et à la gestion des travaux administratifs, qui sont dorénavant assumés par la Société à compter de la date du transfert des Membres de la Direction.

L'entente de transfert prévoit aussi le transfert éventuel de certains autres employés permanents de BBH qui pourraient éventuellement devenir des employés de la Société, mais qui sont encore, en date du 9 mai 2013, des employés de BBH (« Employés Permanents »).

Toutes les autres dispositions de l'entente de services concernant les services encore rendus par les Employés Permanents à la Société et la charge mensuelle fixe de 5 500 \$ pour l'utilisation des locaux et des équipements de BBH continuent à être en vigueur.

RESSOURCES STRATECO INC.

Rapport de gestion intermédiaire

31 mars 2013

INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

	Au 9 mai 2013
	Nombre
Actions ordinaires	167 753 181
Options d'achat d'actions	4 409 000
Bons de souscription	5 090 000
	177 252 181

RISQUES ET INCERTITUDES

Les facteurs de risques sont détaillés dans le rapport de gestion de la Société inclus dans le rapport annuel pour l'exercice terminé au 31 décembre 2012.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES EN VIGUEUR

Les nouvelles normes comptables en vigueur au cours du trimestre clos le 31 mars 2013 sont divulguées à la note 2 des états financiers intermédiaires condensés non audités de la Société.

ÉVALUATION DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La Direction maintient un système de contrôle interne à l'égard de l'information financière qui lui fournit l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés de toute perte ou d'un usage non autorisé et que l'information financière est fiable et disponible en temps opportun. Le Président et Chef de la direction et le Chef des finances ont aussi conçu ou fait concevoir des contrôles internes de l'information financière afin d'avoir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers sont établis en vue de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Il n'est survenu aucun changement important concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2013 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société (« CIIF »).

INFORMATION ADDITIONNELLE ET DIVULGATION CONTINUE

Ce rapport de gestion a été préparé le 9 mai 2013 et est conforme au *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*, c. V-1.1, r. 24 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ce présent rapport de gestion vise à aider le lecteur à comprendre et à évaluer les tendances et les changements d'importance liés aux résultats et à la situation financière de la Société. Il présente le point de vue de la Direction sur les activités courantes de la Société et sur ses résultats financiers courants et passés ainsi qu'un aperçu des activités à venir au cours des prochains mois. La Société divulgue régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse et autres rapports sur les sites internet de la Société (www.strateco.ca) et de SEDAR (www.sedar.com).

(Signé) Guy Hébert

(Signé) Yvon Robert

Guy Hébert
Président et Chef de la direction

Yvon Robert
Chef des finances

RESSOURCES STRATECO INC.
États intermédiaires de la situation financière
(Non audités)

(en dollars canadiens)

	Au 31 mars 2013	Au 31 décembre 2012
	\$	\$
ACTIF		
Actif courant		
Trésorerie	771 851	429 254
Crédits d'impôts à recevoir	4 070 144	3 606 099
Taxes de vente à recevoir	184 636	373 461
Frais payés d'avance et autres débiteurs	302 590	369 560
	<u>5 329 221</u>	<u>4 778 374</u>
Actif non courant		
Partie non courante des crédits d'impôts à recevoir	3 020 568	2 961 889
Actifs financiers disponibles à la vente	20 000	20 000
Propriétés minières (notes 3 et 4)	-	3 351 929
Frais d'exploration et d'évaluation reportés (notes 3 et 4)	306 533	75 718 754
Immobilisations corporelles (notes 3 et 5)	1 106 682	8 637 820
Total de l'actif	<u>9 783 004</u>	<u>95 468 766</u>
PASSIF		
Passif courant		
Créditeurs et charges à payer	1 587 863	2 118 296
Prêts à payer (note 6)	2 827 434	268 730
Partie courante des obligations découlant de contrats de location-financement	15 798	15 448
	<u>4 431 095</u>	<u>2 402 474</u>
Passif non courant		
Obligations découlant de contrats de location-financement	11 343	15 426
Billets convertibles	9 494 767	8 958 647
Passifs d'impôts différés (note 3)	-	10 746 310
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles	2 287 101	2 269 620
Total du passif	<u>16 224 306</u>	<u>24 392 477</u>
CAPITAUX PROPRES (DÉFICIT)		
Capital social	82 551 146	82 551 146
Composante capitaux propres des billets convertibles	4 933 323	4 933 323
Bons de souscription	498 321	2 575 671
Surplus d'apport	13 014 715	11 229 519
Cumul des autres éléments du résultat global	(30 000)	(30 000)
Déficit	(107 408 807)	(30 183 370)
Total des capitaux propres (déficit)	<u>(6 441 302)</u>	<u>71 076 289</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u>9 783 004</u>	<u>95 468 766</u>

Continuité d'exploitation (note 1)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires condensés non audités.

RESSOURCES STRATECO INC.**États intermédiaires des résultats**

(Non audités)

(en dollars canadiens)

	Périodes de trois mois closes les 31 mars	
	2013	2012
	\$	\$
DÉPENSES		
Salaires et charges sociales	185 412	-
Consultants et frais professionnels	95 033	327 255
Rémunération à base d'actions	-	4 356
Communications et dépenses promotionnelles	75 202	197 944
Dépenses de bureau	41 800	46 815
Amortissement des immobilisations corporelles	5 664	8 428
Dépréciation de propriétés minières, frais d'exploration et d'évaluation reportés et immobilisations corporelles (note 3)	87 241 070	-
Perte d'exploitation	(87 644 181)	(584 798)
Revenus financiers	(3 526)	(23 854)
Frais financiers		
Charge de désactualisation relative aux billets convertibles	536 120	428 015
Charge de désactualisation relative aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles	17 481	22 263
Charge de désactualisation relative aux prêts à payer	58 704	29 381
Intérêts et frais bancaires	68 956	59 906
Intérêts sur les obligations découlant de contrats de location-financement	664	983
Perte avant impôts sur les résultats	(88 322 580)	(1 101 492)
Recouvrement d'impôts courants sur les résultats	(58 679)	(92 688)
Charge d'impôts différés (recouvrement) (note 3)	(11 038 464)	90 103
Recouvrement d'impôts sur les résultats	(11 097 143)	(2 585)
PERTE NETTE	(77 225 437)	(1 098 907)
PERTE NETTE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE	(0,460)	(0,007)
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION (en milliers)	167 753	152 563

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires condensés non audités.

RESSOURCES STRATECO INC.

États intermédiaires du résultat global

(Non audités)

(en dollars canadiens)

	Périodes de trois mois closes les 31 mars	
	2013	2012
	\$	\$
Perte nette	(77 225 437)	(1 098 907)
Autres éléments du résultat global pouvant être reclassés en résultat net ultérieurement		
Variation de la juste valeur des instruments disponibles à la vente	-	-
RÉSULTAT GLOBAL	(77 225 437)	(1 098 907)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires condensés non audités.

RESSOURCES STRATECO INC.
Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie
(Non audités)

(en dollars canadiens)

	Périodes de trois mois closes les 31 mars	
	2013	2012
	\$	\$
Flux de trésorerie générés par (affectés aux)		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte nette	(77 225 437)	(1 098 907)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Rémunération à base d'actions	-	4 356
Charges de désactualisation	612 305	479 659
Amortissement des immobilisations corporelles	5 664	8 428
Dépréciation de propriétés minières, frais d'exploration et d'évaluation reportés et immobilisations corporelles	87 241 070	-
Charge d'impôts différés (recouvrement)	(11 038 464)	90 103
	(404 862)	(516 361)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Crédits d'impôts à recevoir	(58 679)	(92 688)
Taxes de vente à recevoir	188 825	(539 559)
Frais payés d'avance et autres débiteurs	66 970	97 859
Créditeurs et charges à payer	(15 386)	324 019
	181 730	(210 369)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(223 132)	(726 730)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Crédits d'impôts encaissés	-	478 674
Acquisition de propriétés minières	(6 619)	(27 470)
Augmentation des frais d'exploration et d'évaluation reportés	(1 768 269)	(3 898 991)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(117 086)	(1 287 152)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 891 974)	(4 734 939)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission de capital social et bons de souscription	-	12 999 988
Frais d'émission	-	(549 999)
Prêt à payer, déduction faite des frais de financement	2 461 436	-
Paievements sur obligations découlant de contrats de location-financement	(3 733)	(3 414)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	2 457 703	12 446 575
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE	342 597	6 984 906
Trésorerie au début de la période	429 254	3 858 141
TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE	771 851	10 843 047
Opérations de trésorerie		
Intérêts reçus	3 526	23 854
Intérêts payés	58 462	60 566

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 8)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires condensés non audités.

RESSOURCES STRATECO INC.

États intermédiaires des variations des capitaux propres (déficit)

Pour les périodes de trois mois closes les 31 mars 2013 et 2012

(Non audités)

(en dollars canadiens)

	Nombre d'actions ordinaires en circulation	Capital social	Composante capitaux propres des billets convertibles	Bons de souscription	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit	Total des capitaux propres (déficit)
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2012	144 998 110	72 285 878	4 933 323	3 442 107	9 766 175	(10 000)	(25 758 257)	64 659 226
Perte nette	-	-	-	-	-	-	(1 098 907)	(1 098 907)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat global	-	-	-	-	-	-	(1 098 907)	(1 098 907)
Placements privés	22 025 620	11 012 810	-	-	-	-	-	11 012 810
Bons de souscription émis dans le cadre de placements privés	-	(340 322)	-	340 322	-	-	-	-
Frais d'émission, déduction faite des impôts de 189 103 \$	-	(510 391)	-	(3 491)	-	-	-	(513 882)
En contrepartie des frais d'émission déduction faite des impôts de 24 210 \$	180 000	14 000	-	10 210	-	-	-	24 210
Charge de rémunération à base d'actions	-	-	-	-	5 184	-	-	5 184
Impôts sur les résultats différés	-	(11 113)	-	-	-	-	-	(11 113)
Expiration des bons de souscription, déduction faite des impôts de 1 865 \$	-	-	-	(13 864)	11 999	-	-	(1 865)
Solde au 31 mars 2012	167 203 730	82 450 862	4 933 323	3 775 284	9 783 358	(10 000)	(26 857 164)	74 075 663
Solde au 1^{er} janvier 2013	167 753 181	82 551 146	4 933 323	2 575 671	11 229 519	(30 000)	(30 183 370)	71 076 289
Perte nette	-	-	-	-	-	-	(77 225 437)	(77 225 437)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat global	-	-	-	-	-	-	(77 225 437)	(77 225 437)
Expiration des bons de souscription, déduction faite des impôts de 292 154 \$	-	-	-	(2 077 350)	1 785 196	-	-	(292 154)
Solde au 31 mars 2013	167 753 181	82 551 146	4 933 323	498 321	13 014 715	(30 000)	(107 408 807)	(6 441 302)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires condensés non audités.

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes condensées aux états financiers intermédiaires

Pour les périodes de trois mois closes les 31 mars 2013 et 2012

(Non audités)

(en dollars canadiens)

1. STATUTS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Ressources Strateco inc., la (« Société »), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, se spécialise dans l'acquisition, l'exploration, l'évaluation et le développement de propriétés minières. Au 31 mars 2013, l'objectif de la Société est le maintien des installations du camp Matoush et d'acquitter les dépenses essentielles à la viabilité du projet Matoush à la suite des événements décrits à la note 3. Le siège social, qui est aussi l'établissement principal, est situé au 1225, rue Gay-Lussac, Boucherville, Québec, J4B 7K1, Canada. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de Toronto TSX sous le symbole boursier « RSC ».

La Société n'a pas encore déterminé si les propriétés minières renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement.

Les états financiers intermédiaires condensés non audités ci-joints ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), applicables à une société en continuité d'exploitation, qui considère la réalisation des actifs et le règlement des passifs dans le cours normal des affaires à mesure qu'ils arrivent à échéance. Dans son évaluation visant à déterminer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la Direction tient compte de toutes les données disponibles concernant l'avenir, qui représente au moins, sans s'y limiter, les douze mois suivant la fin de la période de présentation. La Direction est consciente, en faisant cette évaluation, qu'il existe des incertitudes importantes en lien avec des événements et des conditions et un doute important quant à la capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation et, par conséquent, la pertinence de l'utilisation des IFRS applicables à une société en continuité d'exploitation, tels qu'ils sont décrits dans le paragraphe suivant. Ces états financiers intermédiaires condensés non audités ne reflètent pas les ajustements à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux dépenses et aux classifications de l'état de la situation financière qui seraient nécessaires si l'hypothèse de continuité d'exploitation s'avérait inappropriée. Ces ajustements pourraient être importants.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2013, la Société a enregistré une perte nette de 77 225 437 \$ et a accumulé un déficit de 107 408 807 \$ au 31 mars 2013. Outre les besoins habituels de fonds de roulement, la Société doit obtenir les fonds qui lui permettront de respecter ses obligations et ses engagements et de payer ses frais généraux et ses frais d'administration. Au 31 mars 2013, la Société disposait d'un fonds de roulement de 898 126 \$, incluant la trésorerie de 771 851 \$. La Direction estime que ces fonds ne seront pas suffisants pour répondre aux obligations de la Société et aux dépenses prévues jusqu'au 31 mars 2014. Tout manque à gagner pourrait être pallié de différentes façons dans l'avenir, incluant l'émission de nouveaux titres de capitaux propres, de nouvelles mesures de réduction des dépenses ou d'autres mesures. Malgré le fait que la Direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la Société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société. Si la Direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers intermédiaires condensés non audités.

L'exercice financier de la Société se termine le 31 décembre. Les présents états financiers intermédiaires condensés non audités ont été approuvés par le conseil d'administration le 9 mai 2013 en vue de leur publication.

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes condensées aux états financiers intermédiaires

Pour les périodes de trois mois closes les 31 mars 2013 et 2012

(Non audités)

(en dollars canadiens)

2. BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS ET NOUVELLES NORMES COMPTABLES EN VIGUEUR

Ces états financiers intermédiaires condensés non audités ont été préparés conformément aux IFRS telles que publiées par le Bureau international des normes comptables (l'International Accounting Standards Board ou « IASB ») applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, y compris la norme IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Les états financiers intermédiaires condensés non audités doivent être lus en conjonction avec les états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, qui ont été préparés conformément aux IFRS publiées par l'IASB.

Les méthodes comptables appliquées dans les présents états financiers intermédiaires condensés non audités sont cohérentes avec celles de l'exercice précédent, exception faite de ce qui est décrit ci-après.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

La Société a adopté les normes nouvelles et modifiées qui suivent, ainsi que toutes les modifications corrélatives, le cas échéant, en date du 1er janvier 2013. Ces changements ont été apportés conformément aux dispositions transitoires applicables.

La Société a adopté les modifications à IAS 1 au 1er janvier 2013. Suivant ces modifications, la Société a dû scinder les autres éléments du résultat global entre ceux qui seront reclassés ultérieurement en résultat. Les changements n'ont pas entraîné d'ajustements significatifs.

La Société a adopté IFRS 13 de façon prospective le 1er janvier 2013. L'adoption d'IFRS 13 n'a exigé aucun ajustement aux techniques d'évaluation utilisées par la Société pour évaluer la juste valeur et n'a donné lieu à aucun ajustement des évaluations au 1er janvier 2013.

La Société a adopté les modifications à IFRS 12 au 1er janvier 2013. Ces modifications reconduisent les divulgations existantes et introduisent également des informations additionnelles importantes qui traitent de la nature et des risques associés à des participations d'une entité dans d'autres entités. Ces modifications n'ont pas donné lieu à des divulgations additionnelles puisque la Société n'a pas d'intérêts dans d'autres entités.

3. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Plusieurs des montants présentés dans les états financiers exigent que la Direction émette des opinions et/ou fasse des estimations. Ces opinions et ces estimations sont révisées en continu et reposent sur l'expérience de la Direction ainsi que sa connaissance des faits et des circonstances pertinentes. Les résultats réels pourraient différer des montants présentés dans les états financiers.

Les opinions et les estimations de la Direction pourraient affecter sensiblement les montants constatés dans les états financiers à l'égard des éléments suivants qui ont évolués de façon significative depuis les états financiers annuels audités de l'exercice clos le 31 décembre 2012 :

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes condensées aux états financiers intermédiaires

Pour les périodes de trois mois closes les 31 mars 2013 et 2012

(Non audités)

(en dollars canadiens)

3. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS NON FINANCIERS

L'évaluation de la valeur recouvrable en ce qui a trait aux actifs non financiers repose sur de nombreuses hypothèses et pourrait différer sensiblement de la valeur réelle des actifs en question. Les valeurs recouvrables sont basées, en partie, sur certains facteurs qui pourraient échapper en partie ou en entier au contrôle de la Société. Cette évaluation implique une comparaison des valeurs recouvrables aux valeurs comptables des actifs non financiers. Les estimations de la valeur recouvrable reposent sur de nombreuses hypothèses. Les estimations de la juste valeur pourraient différer des valeurs réelles, et ces écarts pourraient être significatifs et pourraient avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société et ses résultats d'exploitation. Les actifs sont analysés pour des indications de dépréciation à chaque date de l'état de la situation financière et lorsqu'il y a des indicateurs de dépréciation. Cette détermination implique une grande part de jugement. Les facteurs qui pourraient déclencher une analyse de dépréciation comprennent notamment, sans s'y limiter, une expiration du droit d'explorer dans la zone spécifique au cours de l'exercice pendant ou dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé; d'importantes dépenses d'exploration et d'évaluation (« d'E&É ») ultérieures dans une zone spécifique ne sont ni prévues au budget, ni programmées; l'E&É de ressources minérales dans une zone spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités de ressources minérales commercialement viables et la Société a décidé de cesser de telles activités dans la zone spécifique; ou encore, des données suffisantes existent pour indiquer que, bien qu'il soit probable qu'un développement dans la zone spécifique se poursuivra, la valeur comptable des actifs ne sera probablement pas récupérée dans sa totalité à la suite du développement réussi ou de la vente, de fortes tendances baissières dans l'industrie ou dans l'économie en général, une baisse importante du prix de l'uranium ou l'incapacité de la Société à obtenir ses autorisations requises en vue de la réalisation du programme d'exploration souterraine du projet Matoush.

Le 16 octobre 2012, la Commission canadienne de sûreté nucléaire (« CCSN ») a accordé à la Société une licence pour le programme d'exploration souterraine du projet Matoush.

Le 17 janvier 2013, la Société a déposé une requête en *mandamus* et jugement déclaratoire à la Cour supérieure du Québec. Celle-ci vise, entre autres, à ce que le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (« MDDEFP ») rende une décision quant à l'autorisation requise en vue de la réalisation du programme d'exploration souterraine du projet Matoush. Lors de la première séance de gestion de sa requête en *mandamus* et jugement déclaratoire tenue à Québec, le 20 mars 2013, la Société a informé la Cour supérieure du Québec de sa décision d'amender sa procédure afin que sa requête soit uniquement limitée à la demande de *mandamus*. Cette décision a été prise afin d'accélérer le processus judiciaire.

Le 28 mars 2013, le MDDEFP a annoncé la réalisation d'études sur la filière uranifère en vue de confier un mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (« BAPE »). Ce mandat portera sur les impacts environnementaux et sociaux de l'exploration et de l'exploitation de l'uranium au Québec et le MDDEFP a aussi annoncé qu'aucun certificat d'autorisation ne sera émis pour des projets d'exploration et d'exploitation d'uranium sur l'ensemble du territoire québécois d'ici à ce que le BAPE dépose son rapport.

À la suite des événements du 28 mars 2013, la Société a procédé à une analyse de dépréciation de ses actifs non-financiers.

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes condensées aux états financiers intermédiaires

Pour les périodes de trois mois closes les 31 mars 2013 et 2012

(Non audités)

(en dollars canadiens)

3. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

Toutes les propriétés minières de la Société et les frais d'E&É reportés associés ont été entièrement dépréciés de 3 358 548 \$ et 76 663 675 \$ étant donné l'incapacité de la Société à pouvoir mener son programme d'exploration souterraine du projet Matoush, l'incertitude quand à la filière uranifère au Québec et l'absence d'importantes dépenses d'E&É prévues. Les immobilisations corporelles de la Société ont aussi été dépréciées de 7 218 847 \$, en fonction du meilleur estimé de la Direction quand à leur valeur recouvrable estimée à 1 106 682 \$ au 31 mars 2013. La valeur recouvrable des actifs est sa juste valeur, diminuée des coûts de sortie, de sorte que les actifs ne seront pas amortis prospectivement. Au 31 mars 2013, la base utilisée pour évaluer celle-ci est la valeur résiduelle des actifs, soit le montant estimé que la Société obtiendrait de la sortie des actifs au 31 mars 2013 après déduction des coûts de sortie estimés.

Ces dépréciations ont entraîné un renversement du passif d'impôts différés au 31 mars 2013 et un recouvrement d'impôts différés correspondant au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2013.

En date des présents états financiers intermédiaires condensés non audités, les procédures relatives à la requête en *mandamus* sont toujours en cours. De plus, le 22 avril 2013, la Société a aussi signifié au MDDEFP une mise en demeure en dommages et intérêts pour un montant initial de 16 000 000 \$.

La Société entend réserver ses droits pour toutes réclamations futures s'il advenait que des délais indus dont elle est victime se poursuivent et entraînent la perte irrémédiable du projet Matoush. Dans de telles circonstances, une somme additionnelle s'ajouterait à la réclamation. Celle-ci viserait alors à compenser la perte de la valeur du projet, dont le montant reste à être déterminé. De plus, la Société a demandé au tribunal qu'il émette une ordonnance de sauvegarde. La Société demande à la Cour supérieure du Québec d'ordonner au gouvernement de verser une somme variant de 420 000 \$ à près de 800 000 \$ le dernier jour de chaque mois à compter du 31 mai 2013 et ce, jusqu'au 30 septembre minimalement.

Finalement, la Société a amendé sa requête en *mandamus* qui, à l'origine, demandait à la Cour supérieure du Québec d'ordonner au ministre du MDDEFP de rendre une décision au sujet du certificat d'autorisation. La Société demande maintenant au tribunal qu'il ordonne au ministre d'émettre le certificat d'autorisation.

Étant donné les incertitudes quand à la requête amendée en *mandamus*, l'ordonnance de sauvegarde ainsi que les conclusions du BAPE dans son rapport, la comptabilisation des obligations de réhabilitation et de restauration repose toujours sur l'estimation par la Société que les travaux de réhabilitation et de restauration nécessaires pour se conformer aux lois et aux règlements soient engagés en l'an 2017. Des changements relatifs aux éléments énoncés plus haut pourraient avoir un impact sur le moment où les travaux de réhabilitation et de restauration seront réalisés et donc sur les obligations liées à la mise hors service des immobilisations corporelles.

Le choix de la méthode et l'estimation de la perte pour dépréciation est une estimation qui requiert le jugement de la Direction et tient compte des informations disponibles jusqu'en date de ces états financiers.

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes condensées aux états financiers intermédiaires

Pour les périodes de trois mois closes les 31 mars 2013 et 2012

(Non audités)

(en dollars canadiens)

4. PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET FRAIS D'E&É REPORTÉS

Propriétés minières	Intérêt	31 décembre 2012	Additions	Dépréciation (note 3)	31 mars 2013
		\$	\$	\$	\$
Projet Matoush					
Matoush	100 %	1 339 982	-	(1 339 982)	-
Matoush Extension	100 %	40 775	-	(40 775)	-
Eclat	100 %	1 290 671	-	(1 290 671)	-
Pacific Bay-Matoush	60 %	661 782	-	(661 782)	-
Autre projet					
Mistassini	60 %	18 719	6 619	(25 338)	-
		3 351 929	6 619	(3 358 548)	-

Frais d'E&É reportés	31 mars 2013	31 décembre 2012
	\$	\$
Frais d'E&É reportés	-	75 212 699
Fournitures d'exploration	306 533	506 055
	306 533	75 718 754

Frais d'E&É reportés	31 décembre 2012	Additions	Crédits d'impôts	Dépréciation (note 3)	31 mars 2013
	\$	\$	\$		\$
Projet Matoush					
Matoush	67 308 630	1 896 391	(456 826)	(68 748 195)	-
Matoush Extension	663 891	5 193	(2 012)	(667 072)	-
Eclat	4 397 255	9 407	(3 645)	(4 403 017)	-
Pacific Bay-Matoush	1 881 763	3 207	(1 243)	(1 883 727)	-
Autre projet					
Mistassini	961 160	823	(319)	(961 664)	-
	75 212 699	1 915 021	(464 045)	(76 663 675)	-

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes condensées aux états financiers intermédiaires

Pour les périodes de trois mois closes les 31 mars 2013 et 2012

(Non audités)

(en dollars canadiens)

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Bâtiments et infrastructures	Véhicules et matériel roulant (i)	Équipement	Total (ii)
	\$	\$	\$	\$
Période de trois mois close le 31 mars 2013				
Valeur comptable nette au début de la période	8 386 015	61 296	190 509	8 637 820
Ajouts	51 554	-	-	51 554
Charges d'amortissement	(328 405)	(10 837)	(24 603)	(363 845)
Dépréciation (note 3)	(7 132 250)	(17 757)	(68 840)	(7 218 847)
Valeur comptable nette à la fin de la période	976 914	32 702	97 066	1 106 682
Au 31 mars 2013				
Coût	14 854 594	526 486	1 088 308	16 469 388
Charges d'amortissement cumulé	(6 518 770)	(476 027)	(922 402)	(7 917 199)
Dépréciation cumulée	(7 358 910)	(17 757)	(68 840)	(7 445 507)
Valeur comptable nette	976 914	32 702	97 066	1 106 682

(i) Aucune charge d'amortissement n'a été imputée à l'état des résultats en lien avec les contrats de location-financement. La charge d'amortissement associée aux immobilisations corporelles faisant l'objet de contrats de location-financement de 3 932 \$ a été capitalisée dans les frais d'E&É reportés pour la période de trois mois close le 31 mars 2013.

Sont inclus dans Véhicules et matériel roulant, les véhicules et le matériel roulant faisant l'objet d'un contrat de location-financement dont la valeur comptable nette était de 25 635 \$ au 31 mars 2013.

(ii) Toutes les immobilisations corporelles sont situées au Canada.

6. PRÊTS À PAYER

Le 14 janvier 2013, la Société a reçu, selon l'entente intervenue le 20 décembre 2012 avec Sentient Executive GP IV, Limited, faisant partie de The Sentient Group, le second versement au montant de 2 500 000 \$ du prêt consenti totalisant la somme de 3 000 000 \$.

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes condensées aux états financiers intermédiaires

Pour les périodes de trois mois closes les 31 mars 2013 et 2012

(Non audités)

(en dollars canadiens)

7. INSTRUMENTS FINANCIERS – JUSTE VALEUR

Le tableau qui suit résume la hiérarchie des justes valeurs selon laquelle les instruments financiers de la Société sont évalués.

- Le premier niveau comprend des prix cotés (non rajustés) dans des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques : – actifs financiers disponibles à la vente (société d'exploration uranifère);
- Le deuxième niveau comprend des données qui sont observables, autres que les prix cotés inclus au premier niveau : – néant;
- Le troisième niveau comprend des données qui ne sont pas basées sur des données de marché observables : – néant.

La juste valeur estimative est établie à la date de l'état de la situation financière en fonction de l'information pertinente sur le marché et d'autres renseignements sur les instruments financiers.

Les instruments financiers de la Société au 31 mars 2013 se composent de trésorerie, d'actifs financiers disponibles à la vente, de créditeurs et de charges à payer, de prêts à payer, d'obligations découlant de contrats de location-financement et de billets convertibles. La juste valeur de ces instruments financiers est divulguée ci-dessus et se rapproche de la valeur comptable en raison de leur courte maturité et des taux d'intérêt du marché, à l'exception du prêt à payer et des billets convertibles.

	31 mars 2013		31 décembre 2012	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Trésorerie	771 851	771 851	429 254	429 254
Actifs financiers disponibles à la vente	20 000	20 000	20 000	20 000
Passifs financiers				
Créditeurs et charges à payer	1 587 863	1 587 863	2 118 296	2 118 296
Obligations découlant de contrats de location-financement	27 141	27 141	30 874	30 874
Prêts à payer	2 827 434	3 000 000	268 730	500 000
Billets convertibles	9 494 767	9 727 655	8 958 647	9 206 882

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes condensées aux états financiers intermédiaires

Pour les périodes de trois mois closes les 31 mars 2013 et 2012

(Non audités)

(en dollars canadiens)

8. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

	Périodes de trois mois closes les 31 mars	
	2013	2012
	\$	\$
Opérations sans effet sur la trésorerie		
Frais d'E&É reportés inclus dans les créditeurs et charges à payer	911 177	1 382 112
Acquisitions d'immobilisations corporelles incluses dans les créditeurs et charges à payer	49 968	116 272
Frais d'émission d'actions inclus dans les créditeurs et charges à payer	-	152 986
Crédits d'impôts à recevoir présentés en réduction des frais d'E&É reportés	464 045	1 777 657
Amortissement d'immobilisations corporelles inclus dans les frais d'E&É reportés	358 181	586 495
Unités émises comme frais d'émission d'actions, déduction faite de l'impact fiscal de 24 210 \$	-	65 790
Rémunération à base d'actions capitalisée dans les frais d'E&É reportés	-	828

ATTESTATION COMPLÈTE

Je soussigné, *Guy Hébert, président et chef de la direction de Ressources Strateco inc.*, atteste ce qui suit:

1. **Examen:** J'ai examiné le rapport financier intermédiaire et le rapport de gestion intermédiaire (collectivement, les « documents intermédiaires ») de *Ressources Strateco inc.* (l'« émetteur ») pour la période intermédiaire terminée le **31 mars 2013**.

2. **Aucune information fausse ou trompeuse:** À ma connaissance, et avec la diligence raisonnable dont j'ai fait preuve, les documents intermédiaires ne contiennent pas d'information fausse ou trompeuse concernant un fait important ni n'omettent de fait important devant être déclaré ou nécessaire à une déclaration non trompeuse compte tenu des circonstances dans lesquelles elle a été faite, pour la période visée par les documents intermédiaires.

3. **Image fidèle:** À ma connaissance, et avec la diligence raisonnable dont j'ai fait preuve, le rapport financier intermédiaire et les autres éléments d'information financière présentés dans les documents intermédiaires donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'émetteur aux dates de clôture des périodes présentées dans ses documents intermédiaires, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour ces périodes.

4. **Responsabilité:** Le ou les autres dirigeants signataires de l'émetteur et moi-même avons la responsabilité d'établir et de maintenir pour l'émetteur les contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) et le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF), au sens du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (c. V-1.1, r. 27).

5. **Conception:** Sous réserve des limitations indiquées, le cas échéant, aux paragraphes 5.2 et 5.3, le ou les autres dirigeants signataires de l'émetteur et moi-même, à la clôture de la période visée par les documents intermédiaires, avons fait ce qui suit:

a) conçu ou fait concevoir sous notre supervision des CPCI pour fournir l'assurance raisonnable que:

i) l'information importante relative à l'émetteur nous est communiquée par d'autres personnes, en particulier pendant la période où les documents intermédiaires sont établis;

ii) l'information qui doit être présentée par l'émetteur dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports qu'il dépose ou transmet en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation;

b) conçu ou fait concevoir sous notre supervision le CIIF pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux PCGR de l'émetteur.

5.1. **Cadre de contrôle:** Le cadre de contrôle utilisé par le ou les autres dirigeants signataires de l'émetteur et moi-même pour concevoir le CIIF est ***Internal Control – Integrated Framework*** (cadre COSO), publié par **The Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO)**.

5.2. *s.o.*

5.3. *s.o.*

6. **Communication des modifications du CIIF:** L'émetteur a présenté dans son rapport de gestion intermédiaire toute modification apportée au CIIF au cours de la période commençant le *1^{er} janvier 2013* et se terminant le *31 mars 2013* qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur le CIIF.

Date: *15 mai 2013*

(signé) **Guy Hébert**

Président et chef de la direction

ANNEXE 52-109A2 ATTESTATION DES DOCUMENTS INTERMÉDIAIRES

ATTESTATION COMPLÈTE

Je soussigné, *Yvon Robert, chef des finances de Ressources Strateco inc.*, atteste ce qui suit:

1. Examen: J'ai examiné le rapport financier intermédiaire et le rapport de gestion intermédiaire (collectivement, les « documents intermédiaires ») de *Ressources Strateco inc.* (l'« émetteur ») pour la période intermédiaire terminée le **31 mars 2013**.

2. Aucune information fausse ou trompeuse: À ma connaissance, et avec la diligence raisonnable dont j'ai fait preuve, les documents intermédiaires ne contiennent pas d'information fausse ou trompeuse concernant un fait important ni n'omettent de fait important devant être déclaré ou nécessaire à une déclaration non trompeuse compte tenu des circonstances dans lesquelles elle a été faite, pour la période visée par les documents intermédiaires.

3. Image fidèle: À ma connaissance, et avec la diligence raisonnable dont j'ai fait preuve, le rapport financier intermédiaire et les autres éléments d'information financière présentés dans les documents intermédiaires donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'émetteur aux dates de clôture des périodes présentées dans ses documents intermédiaires, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour ces périodes.

4. Responsabilité: Le ou les autres dirigeants signataires de l'émetteur et moi-même avons la responsabilité d'établir et de maintenir pour l'émetteur les contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) et le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF), au sens du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (c. V-1.1, r. 27).

5. Conception: Sous réserve des limitations indiquées, le cas échéant, aux paragraphes 5.2 et 5.3, le ou les autres dirigeants signataires de l'émetteur et moi-même, à la clôture de la période visée par les documents intermédiaires, avons fait ce qui suit:

a) conçu ou fait concevoir sous notre supervision des CPCI pour fournir l'assurance raisonnable que:

i) l'information importante relative à l'émetteur nous est communiquée par d'autres personnes, en particulier pendant la période où les documents intermédiaires sont établis;

ii) l'information qui doit être présentée par l'émetteur dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports qu'il dépose ou transmet en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation;

b) conçu ou fait concevoir sous notre supervision le CIIF pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux PCGR de l'émetteur.

5.1. Cadre de contrôle: Le cadre de contrôle utilisé par le ou les autres dirigeants signataires de l'émetteur et moi-même pour concevoir le CIIF est *Internal Control – Integrated Framework (cadre COSO)*, publié par *The Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO)*.

5.2. *s.o.*

5.3. *s.o.*

6. ***Communication des modifications du CIIF:*** L'émetteur a présenté dans son rapport de gestion intermédiaire toute modification apportée au CIIF au cours de la période commençant le ***1^{er} janvier 2013*** et se terminant le ***31 mars 2013*** qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur le CIIF.

Date: ***15 mai 2013***

(signé) Yvon Robert

Chef des finances

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ADMINISTRATEURS

Guy Hébert

Boucherville (Québec)
Président et chef de la direction
Ressources Strateco inc.

Jean-Pierre Lachance

St-Hubert (Québec)
Vice-président exécutif & exploration et relations avec les communautés
Ressources Strateco inc.

Jean-Guy Masse*

Montréal (Québec)
Président
Gestion Métaux Précieux Northern Inc.

Robert Desjardins*

Montréal (Québec)
Président
Robert G. Desjardins et Associés inc.

* Membre du comité d'audit

Marcel Bergeron*

Montréal (Québec)
Consultant financier

Paul-Henri Couture*

Laval (Québec)
Fonds de gestion Sentient Canada Ltée

Henri Lanctôt

Ville Mont-Royal (Québec)

MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

Guy Hébert, Bsc géo, M.B.A.

Président et chef de la direction

Yvon Robert, CPA, CA

Chef des finances

Jean-Pierre Lachance, géo

Vice-président exécutif & exploration et relations avec les communautés

Anne Hébert

Secrétaire

Pierre H. Terreault, Ing. MGP

Vice-président opérations et ingénierie

INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES

Inscription

Bourse de Toronto (TSX) – Symbole RSC
Bourse de Francfort – Symbole RF9

Agent de transfert et registraire

Service aux investisseurs Computershare inc.

Auditeurs

PricewaterhouseCoopers, LLP, s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Conseillers juridiques

Gowling Lafleur Henderson S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Siège social

1225, rue Gay-Lussac
Boucherville (Québec) J4B 7K1, CANADA
Téléphone : 450 641-0775
1 866 774-7722
Télécopieur : 450 641-1601
Site Web : www.strateco.ca

Assemblée générale annuelle et extraordinaire

Le 29 mai 2013 à 10h30
Hôtel Fairmont Le Reine Elizabeth
Salon Hochelaga 4
900 boulevard René-Lévesque ouest
Montréal, Québec H3B 4A5
Téléphone: 514 861-3511

An English copy of this report may be obtained from the Company's head office in Boucherville, Québec.